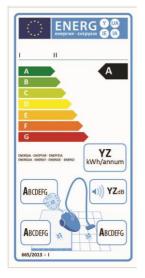
## Septembre 2014 : Quand l'aspirateur fait sa révolution !



Communiqué de presse Paris, le 12 juin 2014

L'arrivée de l'étiquette énergie en septembre prochain dans les linéaires va profondément bouleverser le marché de l'aspirateur. Dans cette perspective, le GIFAM a engagé un travail de pédagogie tant auprès des consommateurs que des vendeurs pour expliquer le contenu de l'étiquette énergie mais aussi rappeler tous les éléments à considérer avant l'achat d'un aspirateur. Une occasion de faire le point sur cet appareil en pleine mutation.

# L'aspirateur, un produit incontournable pour le fabricant, le distributeur et le consommateur

Avec un chiffre d'affaires de 549 millions d'euros en 2013<sup>i</sup>, l'entretien des sols est le premier marché du petit électroménager. Il est encore largement dominé par l'aspirateur traîneau qui génère à lui seul 73% des ventes.

Appareil électroménager incontournable des foyers français (il est présent dans près de 21 millions d'entre eux<sup>ii</sup>), l'aspirateur fait sa révolution pour répondre aux objectifs environnementaux européens et satisfaire les consommateurs : **il doit désormais faire mieux en termes de performance de dépoussiérage tout en consommant moins d'énergie**. La puissance absorbée des appareils est ainsi limitée à moins de 1600 W à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014 avant de passer sous la barre des 900 W au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

#### L'étiquette énergie fait son entrée pour les aspirateurs

Réclamée dès la fin des années 90 par les industriels auprès de la Commission européenne, la réglementation européenne, publiée en juillet 2013 après une longue phase d'élaboration, entre en application à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Elle s'applique aux seuls aspirateurs traîneaux et aux aspirateurs balais avec câble de raccordement.

**Le but ?** Limiter la course à la puissance et donc diminuer la consommation d'électricité, réduire les impacts sur l'environnement, faciliter le choix lors de l'achat grâce aux pictogrammes et offrir ainsi une meilleure comparabilité des appareils par la mise en avant des caractéristiques majeures.

Non pas une, mais trois étiquettes énergie différentes en fonction des types de sols pouvant être dépoussiérés par les appareils : « Tous types de sol », « Sols durs » et « Tapis/Moquette ». Ainsi le consommateur saura au premier coup d'œil si l'aspirateur est bien adapté au(x) type(s) de sol(s) de son logement. L'étiquette énergie lui permettra d'effectuer un choix éclairé en lui indiquant l'efficacité énergétique du produit, sa consommation d'électricité annuelle moyenne, sa performance de dépoussiérage sur tapis/moquette et/ou sols durs, sa capacité à ne pas rejeter une partie de la poussière aspirée et enfin son niveau sonore.

## Le GIFAM pour accompagner cette transition

La présence de l'étiquette énergie va faciliter le discours des distributeurs en leur permettant de satisfaire davantage les attentes des consommateurs.

A deux mois de l'échéance, le GIFAM met à disposition deux outils pédagogiques au service des distributeurs et des consommateurs contenant de nombreux conseils très précieux :



- Aux vendeurs, dans un premier temps, en expliquant au travers **d'un guide d'aide à la vente** les obligations réglementaires des distributeurs et les éléments clés à développer. Ce dernier sera diffusé auprès des centrales d'achat et des centres de formation. Il sera également distribué par les marques adhérentes du GIFAM directement auprès des vendeurs et sera en ligne sur le site dédié aux distributeurs www.distributeurs.gifam.fr.
- Aux consommateurs, ensuite, dans un guide intitulé « Les 10 questions à se poser au moment de l'achat d'un aspirateur ». Celui-ci explique également le contenu de l'étiquette énergie et fournit des informations en termes d'entretien, de réparation et de recyclage. Ce guide d'achat sera disponible sur le blog du GIFAM (www.choixresponsable.com) rubrique « Les indispensables ».



#### A propos du GIFAM

Organisation fédératrice de l'industrie des appareils ménagers, le GIFAM (Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'équipement Ménager) rassemble une cinquantaine d'entreprises, grands groupes multinationaux et PME, qui accompagnent le consommateur au quotidien en proposant une offre complète et diversifiée sous des marques de grande notoriété.

www.gifam.fr www.choixresponsable.com

### Contacts presse

GIFAM AGENCE OXYGEN
39 avenue d'Iéna 12 rue Montesquieu
75016 Paris 92600 Asnières sur Seine
Patricia Michel Pauline Boulfroy

Tél.: 01 53 23 06 53 - pmichel@gifam.fr Tel: 03 66 72 41 43 - pauline@oxygen-rp.com

.

<sup>&</sup>lt;sup>i</sup> Source GfK

ii Source TNS Sofres